



CENTRE GOUVERNEMENTAL
DE CYBERDÉFENSE

SA-09(02)

Établissement des fonctions, des ports, des protocoles et des services

Juill. 2026



Acquisition sécurisée des systèmes/services

System and Services

SA-09(02) – Établissement des fonctions, des ports, des protocoles et des services (PaFF)

Énoncés :

Exiger que les fournisseurs de services de systèmes externes identifient les fonctions, les ports, les protocoles et les autres services nécessaires à l'utilisation des services en question : [\[Affectation : services de systèmes externes définis par l'organisation\]](#).

Responsable : Aucun

Discussion :

L'information provenant de fournisseurs de services externes en ce qui a trait aux fonctions, aux ports, aux protocoles et aux services utilisés aux fins de la prestation des services en question peut s'avérer utile lorsqu'il s'agit de comprendre pourquoi il est avantageux d'imposer certaines restrictions à des services ou à des fonctions ou encore de bloquer certains ports ou protocoles.